

Dossier de demande d'aide Fonds d'aide directe aux commerçants et artisans impactés par le mouvement des gilets jaunes

Le présent document est un dossier type de demande d'aide. L'entreprise doit retourner ce document dûment complété avec les pièces obligatoires en un exemplaire, au conseiller de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre de Métiers et d'Artisanat la plus proche.

Un accusé de réception sera envoyé au demandeur.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

	Loire-Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Chambre de Commerce et d'Industrie	02.40.44.60.00	02.41.20.49.00	02.43.49.50.00	02.43.21.00.00	02.51.45.32.32
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	08.05.95.00.06	08.05.95.00.06	08.05.95.00.06	08.05.95.00.06	08.05.95.00.06

LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE

Pour toute demande :

- Un extrait du Répertoire des Métiers (RM), extrait du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)
- Les liasses fiscales **complètes** (imprimés fiscaux 2050 à 2059G) pour le dernier exercice pour les entreprises justifiant de plus d'un an d'activité
- Les justificatifs du taux de marge brute HT du dernier exercice comptable et de la baisse du chiffre d'affaires d'au moins de 30%, certifiés par un expert-comptable ou un centre de gestion.
- Une déclaration sur l'honneur d'être à jour des cotisations fiscales, parafiscales et sociales au 31/12/2018 ou attestant d'une demande d'échelonnement fiscal et/ou social.
- RIB

La CMAR/CCI se réserve le droit de solliciter tout autre document qui s'avérerait nécessaire à l'instruction de la demande.

Les informations et les documents transmis dans ce dossier resteront strictement confidentiels et ne pourront être transmis à des tiers. Seule la CMAR/CCI et la Région seront destinataires de ces documents.

LETTRE DE DEMANDE DE L'ENTREPRISE

A, le .../.../....

Madame la Présidente du Conseil régional,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier de demande d'aide pour mon entreprise, dans le cadre du fonds d'aide directe en faveur des commerçants impactés par le mouvement des gilets jaunes.

J'ai bien noté que :

- ce dossier ne sera examiné que si tous les documents et renseignements demandés y sont joints et qu'un accusé de réception m'est adressé par les services de la CMAR/CCI,

D'autre part, je certifie :

- exacts les renseignements fournis dans ce dossier,
- être en situation régulière au regard des obligations fiscales, sociales et environnementales, ou attestant d'une demande d'échelonnement fiscal et/ou social,
- ne pas être en redressement judiciaire, sauf à disposer d'un plan de continuation,

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente du Conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.

Le représentant légal de l'entreprise,
(Civilité, nom, prénom, fonction, signature et cachet de l'entreprise)

Présentation synthétique de l'entreprise et de ses difficultés financières suite aux mouvements des gilets jaunes (Historique, activités et domaines de spécialisation, offre de l'entreprise, démarche commerciale).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE

- Montant de la perte de chiffre d'affaires sur les 4 mois de novembre, décembre 2018, janvier et février 2019, en comparaison avec celui réalisé l'année dernière sur la même période (novembre, décembre 2017, janvier et février 2018) :

.....

- Pourcentage de perte sur les 4 mois de la période de référence

.....

- Ou pourcentage de perte sur chaque mois de la période de référence

.....

- Ou pourcentage de perte des samedis de la période de référence

.....

- Taux de marge brute hors taxe du dernier exercice comptable :

.....



- Calcul du montant de l'aide régionale :

1^{er} mode de calcul

Montant de la perte de chiffre d'affaires X Taux de marge brute hors taxe du dernier exercice comptable X 50 % =
Montant de l'aide régionale.

Montant de l'aide demandée : €

2^{ème} mode de calcul

Le calcul est le suivant pour 1 mois de perte de CA d'au moins 30% :

Perte de chiffre d'affaires du mois 1 X taux de marge brute X 50% = montant de l'aide régionale

Le calcul est le suivant pour 2 mois de perte de CA d'au moins 30% :

[(Perte de chiffre d'affaires du mois 1 X taux de marge brute) X 50%] + [(Perte de chiffre d'affaires du mois 2 X taux de marge brute)
X 50%] = montant de l'aide régionale

Le calcul est le suivant pour 3 mois de perte de CA d'au moins 30% :

[(Perte de chiffre d'affaires du mois 1 X taux de marge brute) X 50%] + [(Perte de chiffre d'affaires du mois 2 X taux de marge brute)
X 50%] + [(Perte de chiffre d'affaires du mois 3 X taux de marge brute) X 50%] = montant de l'aide régionale

Montant de l'aide demandée : €

3^{ème} mode de calcul

Perte de chiffre d'affaires des CA des samedis X Taux de marge brute hors taxe X 50 %
= montant de l'aide régionale

Montant de l'aide demandée : €

LISTE DES AIDES PUBLIQUES

Déclaration des aides publiques au titre des aides accordées sur la base du Règlement UE n°1407 / 2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de Minimis

Madame ou Monsieur
 Agissant en qualité de
 Représentant l'entreprise
 Sollicitant une aide au titre des aides « de minimis » d'un montant de : euros
 Pour la réalisation du projet suivant :

.....

J'atteste que le projet ne concerne pas directement :

- Le secteur de la pêche et de l'aquaculture
- La production primaire de produits agricoles énumérés à l'annexe I du traité CE
- Des activités liées à l'exportation vers des pays tiers ou des États membres, aides directement liées aux quantités exportées et des aides servant à financer la mise en place et le fonctionnement d'un réseau de distribution ou à d'autres dépenses courantes liées à l'activité d'exportation (ne sont pas concernées les foires commerciales et les activités de conseil et de service liées au lancement d'un nouveau produit)
- L'acquisition de véhicules de transport de marchandise par route.

Secteur d'activité de l'entreprise bénéficiaire de l'aide :

Déclare :

Les aides de minimis reçues ou en cours d'instruction auprès de la Région des Pays de la Loire, des autres collectivités territoriales, de l'Etat, de l'Union Européenne ou de leurs représentants sont :

Exercice fiscal	Nom de l'entreprise bénéficiaire de l'aide	Date de décision d'octroi de l'aide et organisme à l'origine de l'aide	Nature de l'aide*	Objet de l'aide	Montant brut de l'aide ou Equivalent Subvention Brut
n-2					
n-1					

n					
Total					

Le champ de la présente déclaration couvre l'ensemble des entreprises liées à votre entreprise au sens du règlement du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de Minimis. Les aides de minimis à déclarer sont celles perçues par votre entreprise mais également celles de toutes les entreprises qui entretiennent avec votre entreprise au moins l'une des relations suivantes:

- a) une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d'une autre entreprise;
- b) une entreprise a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise;
- c) une entreprise a le droit d'exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d'un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d'une clause des statuts de celle-ci;
- d) une entreprise actionnaire ou associée d'une autre entreprise contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.

Si l'entreprise a fait l'objet d'une fusion ou d'une acquisition, les aides de minimis octroyées antérieurement à l'une ou l'autre des entreprises parties à l'opération doivent être déclarées.

Si l'entreprise est issue d'une scission, les aides de minimis octroyées avant cette scission doivent être déclarées dans leur globalité si ces aides ont bénéficié aux activités reprises par votre entreprise. Si une telle allocation n'est pas possible, les aides de minimis à déclarer sont proportionnelles à la valeur comptable du capital social de l'entreprise nouvellement constituée à l'issue de la scission.

Montant total octroyé au titre des aides de minimis (en toutes lettres) :

L'ensemble des aides de minimis doit être déclaré quel que soit leur objet ou leur nature y compris les aides versées sous forme d'un prêt, d'une garantie, d'un apport de capitaux publics ou capital-investissement, d'une avance remboursable..... Dans ces cas, le montant de l'aide doit être converti en équivalent subvention brut.

Déclaré le

A

Signature et cachet de l'entreprise

*Merci d'indiquer s'il s'agit d'une subvention, d'une avance remboursable, d'un crédit d'impôt, d'une bonification d'intérêt, d'une exonération fiscale,

Pour mémoire, liste des principales autres aides existantes :

- soutien aux actions collectives (pôles de compétitivité, appels à projets, DINAMIC Entreprises ...)
- soutien à l'innovation (OSEO Innovation - ANVAR, Fonds Régional à l'Innovation (FRI), Prestation Technologique Réseau (PTR), Crédit d'Impôt pour la Recherche (CIR), Fonds de Recherche et de Technologie (FRT), COntention de Recherche pour les TECHniciens Supérieurs (CORTECHS), projets de R&D ...)
- aides à la performance environnementale (ADEME - Région)
- aides à l'export (Analyse Internationale, Prim'Export, PAS International, CAP International, Crédit d'impôt export, Soutien Individualisé à la Démarche EXport (SIDEX) ...)

- aides à la formation (Engagement De Développement de la Formation (EDDF) ...)
- aides à l'immobilier d'entreprise
- aides aux artisans et commerçants (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) ...)
- aides aux entreprises industrielles du secteur agricole et forestier (FEOGA – FEADER, FEP, IFOP, Prime d'Orientation Agricole (POA), Aide régionale à l'industrie du bois (CAP Bois / ARDIBOIS), Aide Régionale à l'Investissement des Industries Agro-Alimentaires (ARIA) ...)
- Contrat d'Appui à la Performance (CAP), Pré-CAP, Objectif Performance, Fonds Régional d'Aide au Conseil (FRAC), Prime Régionale à la Création d'Entreprise (PRCE), Prime Régionale à l'Emploi (PRE), Prime à l'Aménagement du Territoire (PAT), Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'une Entreprise (ACCRE), Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles (EDEN) ...
- allègements fiscaux, exonérations de taxes professionnelles, réductions des droits de mutation, prêts à taux bonifié par une société de reconversion ...